



### SI 10.3 – Rendre compte du développement de ses compétences professionnelles

#### Présenter la prise en charge d'une classe (programmation, gestion, suivi des apprentissages)

Cette tâche s'effectue sous la forme d'une soutenance. Elle s'appuie sur l'ensemble des périodes de stages effectuées au cours de l'année universitaire. Elle prend aussi en compte l'ensemble du parcours de formation du stagiaire.

Pour les EPR, la commission de soutenance comprend le binôme de suivi. Pour les EPA, elle est formée de deux formateurs, le tuteur INSPÉ et si possible un PEMF DEA ou à défaut un autre formateur INSPÉ.

Cette soutenance comprend deux temps : présentation (15 minutes), entretien avec la commission (30 minutes). L'étudiant ne remet pas de dossier aux membres de la commission avant cet oral. Il s'appuie sur son portfolio (voir ci-dessous).

#### a. Présentation

La présentation choisit le développement de deux attendus du référentiel de fin de formation initiale. L'étudiant montre comment au travers des différents aspects de la prise en charge d'une classe (maternelle, élémentaire, niveau unique ou multiniveau), il a pu développer ces compétences, en mettant en relief la différence des contextes et les variations de démarche. Il conclut par un bilan synthétique à la fois en termes d'acquis et d'orientation future pour sa formation.

Il mobilise pour cette présentation :

- les acquis de la formation ;
- son expérience de stage ;
- les rapports de visite ;
- l'ensemble de son portfolio, lequel inclut l'ensemble des périodes de stage.

#### b. Entretien

Les questions de la commission de soutenance partent du propos et des documents produits par l'étudiant, mais peuvent également concerner l'école et le métier d'enseignant. Les réponses de l'étudiant s'appuient sur son portfolio.

#### c. Critères d'évaluation

- Capacité à montrer son cheminement dans la construction de sa professionnalité
- Compréhension des questions et pertinence des réponses lors de l'entretien
- Questionnement sur l'éthique du métier et le rôle de l'enseignant avec les partenaires de l'école
- Maîtrise des savoirs convoqués, capacité d'analyse didactique et pédagogique
- Capacité à s'appuyer sur le portfolio (pertinence des liens effectués, capacité à illustrer son propos par des documents précis)
- Qualité de la réflexivité

Compétences liées à la dimension orale de la prestation (maîtrise de la langue, expression claire et structurée)

**Les périodes de soutenances sont définies annuellement.**

**L'étudiant-professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'EN**

A11 - Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination

A13 - Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe et dans l'établissement

A14 - Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes

A19 - Connait et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles

**L'étudiant-professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages**

A22 - Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés

A23 - Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés

A24 - Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation

A25 - Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent

A26 - Sait utiliser les évaluations nationales ; pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'autoévaluation pour :

- mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ;
- déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés ;
- analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter

**L'étudiant-professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel**

A34 - Exprime ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter et faire évoluer ses pratiques

A35 - Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

---

<sup>1</sup> Annexes 2 et 7 du cadrage de stage EPR/EPA